

TOMÁS GONZALO SANTOS, M<sup>a</sup> VICTORIA RODRÍGUEZ NAVARRO  
ANA T. GONZÁLEZ HERNÁNDEZ y JUAN MANUEL PÉREZ VELASCO (Eds.)

# TEXTO, GÉNERO Y DISCURSO EN EL ÁMBITO FRANCÓFONO



AQUILAFUENTE  
A

Ediciones Universidad  
**Salamanca**

TOMÁS GONZALO SANTOS  
M<sup>a</sup> VICTORIA RODRÍGUEZ NAVARRO  
ANA T. GONZÁLEZ HERNÁNDEZ  
JUAN MANUEL PÉREZ VELASCO  
(Editores)

TEXTO, GÉNERO Y DISCURSO  
EN EL ÁMBITO FRANCÓFONO

**SEPARATA**

L'interprétariat en milieu social comme  
nouveau genre de médiation interculturelle :  
l'exemple de la Banque interrégionale  
d'interprètes de Montréal

*Juan Jiménez Salcedo*



Ediciones Universidad  
**Salamanca**

# AQUILAFUENTE, 216

©  
Ediciones Universidad de Salamanca  
y los autores

1.<sup>a</sup> edición: marzo, 2016  
I.S.B.N.: 978-84-9012-516-8  
Depósito legal: S.115-2016

Motivo de cubierta:  
Antigua Librería de la Universidad de Salamanca (detalle)

Este volumen ha sido editado gracias a la colaboración del Ministerio de Ciencia e Innovación,  
la Asociación de Francesistas de la Universidad Española  
y el Departamento de Filología Francesa de la Universidad de Salamanca

La obra ha sido coordinada por  
Tomás Gonzalo Santos

Ediciones Universidad de Salamanca  
Plaza San Benito, s/n  
E-37002 Salamanca (España)  
<http://www.eusal.es>  
[eus@usal.es](mailto:eus@usal.es)

*Impreso en España - Printed in Spain*

Composición:  
Cícero, S. L.  
Tel.: 923 123 226  
37007 Salamanca (España)

Impresión y encuadernación:  
Imprenta Kadmos  
Tel.: 923 281 239  
37002 Salamanca (España)

*Todos los derechos reservados.  
Ni la totalidad ni parte de este libro  
pueden reproducirse ni transmitirse sin permiso escrito de  
Ediciones Universidad de Salamanca*



CEP. Servicio de Bibliotecas

TEXTO, género y discurso en el ámbito francófono / Tomás Gonzalo Santos [y otros] (editores).  
—1a. ed.—Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca, 2016

976 p. — (Colección Aquilafuente ; 216)

Textos en español y francés

Recoge parte de las comunicaciones presentadas en el XVII coloquio de la Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española.

1. Francés (Lengua)-Análisis del discurso-Congresos. 2. Francés (Lengua)-Estudio y enseñanza-Congresos.
3. Literatura francesa-Historia y crítica-Congresos. I. Gonzalo Santos, Tomás, editor

811.133.1'42(063)

811.133.1:37(063)

821.133.1.09(063)

# Índice general

PRESENTACIÓN.....	17
-------------------	----

## ANÁLISIS DEL DISCURSO, COHESIÓN Y PROGRESIÓN TEXTUALES

Les concepts de <i>Textes, Genres, Discours</i> pour l'analyse textuelle des discours JEAN-MICHEL ADAM.....	21
Gramática(s) y discurso JESÚS F. VÁZQUEZ MOLINA.....	39
El funcionamiento de las formas relativas: de los usos normativos a los no prototípicos JUAN ANTONIO COMPANY RICO.....	51
Structure pseudo-clivée et proforme. Étude contrastive : français/ espagnol M <sup>a</sup> JOSEFA MARCOS GARCÍA .....	63

## GÉNERO Y DISCURSO, TRADUCCIÓN Y CONTEXTO INTERCULTURAL

L'interprétariat en milieu social comme nouveau genre de médiation interculturelle : l'exemple de la Banque interrégionale d'interprètes de Montréal JUAN JIMÉNEZ SALCEDO.....	75
Los medios de comunicación en una comunidad bilingüe: factores sociales que influyen en la elección de lengua. El caso de Sudbury (Canadá) M <sup>a</sup> TERESA PISA CAÑETE .....	85
Genre et construction énonciative dans le discours scientifique JOËLLE REY.....	97
Dénomination, définition et traduction en contexte interculturel : exemple du siège de repos DANIELLE DUBROCA GALIN.....	109

<i>On demande traducteur sachant repasser : pour un apprentissage de la traduction</i>	
NORMA RIBELLES HELLÍN .....	117

## DISCURSO PEDAGÓGICO Y ADQUISICIÓN DE COMPETENCIAS EN LA ENSEÑANZA DE LENGUAS

La enseñanza de las lenguas vivas: visión metodológica de los pensionados de la Junta para la Ampliación de Estudios e Investigaciones Científicas (1908-1935)	
M <sup>a</sup> INMACULADA RIUS DALMAU.....	125
Didactique de l'intercompréhension plurilingue par l'exploitation des structures discursives	
ISABEL UZCANGA VIVAR .....	137
Les gestes emblématiques comme un composant dans le processus communicatif	
AHMED MALA .....	149
Criterios para la adquisición de la competencia fraseológica en FLE	
ANA TERESA GONZÁLEZ HERNÁNDEZ.....	155
Las paremias en la competencia comunicativa del francés actual con vistas a la enseñanza de lenguas	
JULIA SEVILLA MUÑOZ, MARINA GARCÍA YELO.....	169
Le discours comme aide à la progression de l'apprenant dans ses rapports à la parole étrangère : le cas du FLE en milieu universitaire	
JACKY VERRIER DELAHAIE.....	179

## HIPERTEXTO, ENSEÑANZA DE LENGUAS Y NUEVAS TECNOLOGÍAS

Reflexiones sobre las aplicaciones pedagógicas de las nuevas tecnologías en la enseñanza-aprendizaje del FLE	
JUAN MANUEL PÉREZ VELASCO .....	191
Aprendiendo y enseñando una lengua extranjera desde Internet: herramientas y recursos	
SEVERINA ÁLVAREZ GONZÁLEZ	
JUAN ÁNGEL MARTÍNEZ GARCÍA .....	201

Edublogs: ¿un nuevo reto en FLE?	
MERCEDES LÓPEZ SANTIAGO .....	209
Propuesta de actividades en la clase de lenguas extranjeras desde Internet	
JUAN ÁNGEL MARTÍNEZ GARCÍA	
SEVERINA ÁLVAREZ GONZÁLEZ .....	221
Mise en place d'un dispositif de formation en FLE/FLS sur une plateforme d'enseignement institutionnelle	
BRISA GÓMEZ ÁNGEL	
FRANÇOISE OLMO CAZEVIEILLE .....	235
Modelos de análisis para recursos lexicográficos en línea en el ámbito de la traducción	
ALFREDO ÁLVAREZ ÁLVAREZ.....	247
L'utilisation de l'hypertexte dans l'enseignement de la littérature d'enfance et de jeunesse	
M <sup>a</sup> LUISA TORRE MONTES	
M <sup>a</sup> JOSÉ SUEZA ESPEJO .....	257

### TEXTOS, GÉNEROS Y DISCURSO EN LA EDAD MEDIA

El vino y las viandas de la mesa medieval. Presentación	
M <sup>a</sup> JESÚS SALINERO CASCANTE .....	269
Tipología textual en la obra de Huon Le Roi de Cambrai	
GLORIA RÍOS GUARDIOLA.....	281
Las imágenes del discurso de Razón en algunos manuscritos del <i>Roman de la Rose</i>	
DULCE M <sup>a</sup> GONZÁLEZ DORESTE.....	293
El discurso y la imagen del discurso en <i>Le Roman de la Rose</i> de Guillaume de Lorris	
M <sup>a</sup> DEL PILAR MENDOZA RAMOS.....	315
La ruta jacobea como espacio bélico: la batalla de Nájera (1367)	
IGNACIO IÑARREA LAS HERAS .....	327
Carta de Vicente Ferrer a Benedicto XIII sobre el anticristo: apuntes sobre la versión española	
SALVADOR RUBIO LEAL .....	341

TEXTOS Y GÉNEROS DE LOS SIGLOS XVII A XIX  
EN FRANCIA: DE LA AUTOBIOGRAFÍA A LA NOVELA

La autobiografía en el método cartesiano JESÚS CAMARERO ARRIBAS .....	351
Escuchar <i>L'Astrée</i> . La recepción oral de la novela TOMÁS GONZALO SANTOS.....	365
La nouvelle du XVII <sup>e</sup> siècle, une technique en évolution : <i>Anaxandre et La princesse de Monpensier</i> M <sup>a</sup> MANUELA MERINO GARCÍA.....	377
El género del cuento en la segunda mitad del siglo XVIII: <i>Le Songe</i> , cuento alegórico de Loaisel de Tréogate ANTONIO JOSÉ DE VICENTE-YAGÜE JARA .....	391
Lo fantástico a partir de un texto inaugural: <i>Vathek</i> de Beckford MARÍA DOLORES RAJOY FEIJÓO.....	405
La Tierra o el eterno renacer: <i>Le Marteau Rouge</i> de George Sand M <sup>a</sup> TERESA LOZANO SAMPEDRO .....	419

TEXTOS Y GÉNEROS DEL SIGLO XX EN FRANCIA:  
DEL RELATO POÉTICO AL AUTOBIOGRÁFICO

La <i>Salomé</i> de Claude Cahun CRISTINA BALLESTÍN CUCALA .....	435
Del poema al relato poético en Jules Supervielle LOURDES CARRIEDO LÓPEZ .....	449
<i>Histoire d'un Blanc</i> de Philippe Soupault : une autobiographie sur- réaliste ? MYRIAM MALLART BRUSSOSA.....	461
Le genre épistolaire et le discours de soi et de la guerre : le cas d'Henri Thomas MARÍA PILAR SAIZ CERREDA.....	471
De <i>L'amant</i> de Mireille Sorgue à <i>L'amante</i> de François Solesmes : désir de l'être entre deux mains s'écrivant ou l'entre-deux dé- sirs d'être s'écrivant AMELIA PERAL CRESPO .....	479
J.M.G. Le Clézio et la quête de soi CRISTINA SOLÉ CASTELLS .....	489

TEXTOS Y GÉNEROS DEL SIGLO XX: ESCRITURA  
DRAMÁTICA Y POÉTICA EN LENGUA FRANCESA

L'adieu à la « pièce bien faite » dans l'œuvre de Michèle Fabien DOMINIQUE NINANNE .....	501
L'écriture dramatique en langue française de Matei Visniec : une exploration poétique du monde d'aujourd'hui à travers le prisme grossissant du surréalisme CÉCILE VILVANDRE DE SOUSA.....	509
Lucidité et pessimisme dans l'œuvre de Natacha de Pontcharra CLAUDE BENOIT .....	521
Yasmina Reza y el teatro "invisible". A propósito de <i>Une pièce espa- gnole</i> IGNACIO RAMOS GAY, STÉPHANIE LÓPEZ .....	527
Jean-Pierre Verheggen ou de l'art de mélang(u)er en Babelgique ANDRÉ BÉNIT .....	537

TEXTOS Y GÉNEROS DEL SIGLO XX:  
NARRATIVA EN LENGUA FRANCESA

La présence du corps dans l'écriture de Marie-Claire Blais EVA PICH PONCE .....	551
<i>Les Lettres chinoises</i> de Ying Chen: dos voces para una escritura mestiza OLAYA GONZÁLEZ DOPAZO.....	561
Les intertextualités garyennes dans la littérature québécoise hyper- contemporaine, nouvelle vague ? GENEVIÈVE ROLAND .....	571
Philippe Blasband : un romancier de la « littérature-monde » en français ? JULIE LÉONARD.....	585
Solitude et violences dans <i>Plus loin que la nuit</i> de Cécile Oumhani YOLANDA JOVER SILVESTRE.....	599
Mujeres y erotismo en la obra de Ahmadou Kourouma I. ESTHER GONZÁLEZ ALARCÓN.....	607
Las digresiones de los "griots" en las epopeyas africanas VICENTE ENRIQUE MONTES NOGALES .....	617



## RECEPCIÓN DE TEXTOS Y GÉNEROS FRANCESES EN ESPAÑA

Maupassant y su obra en la prensa de Girona de finales del siglo XIX ANNA-MARIA CORREDOR PLAJA.....	631
La réception du naturalisme français en Espagne dans <i>La Ilustración española y americana</i> de 1880 à 1890 GABRIELLE MELISON-HIRCHWALD.....	647
El paso del naturalismo al espiritualismo en la revista <i>La Ilustración española y americana</i> (1891-1899) ÀNGELS RIBES DE DIOS .....	653
Influences de lectures françaises dans l'œuvre poétique d'Antonio Aparicio FABIENNE MARIA CAMARERO DELACROIX .....	665

## GÉNERO DE VIAJES E IMAGOLOGÍA

Eugène-Louis Poitou: una visión negativa de la Andalucía del XIX ELENA SUÁREZ SÁNCHEZ.....	683
Sentido metafórico de la ilustración en el género de la literatura de viajes: el viaje a España de Poitou M <sup>a</sup> ELENA BAYNAT MONREAL .....	695
Il était une fois l'Afrique. Le discours sur la colonie dans les manuels de lecture de l'école primaire belge (1900-1939) LAURENCE BOUDART.....	709
La descripción en el relato de viajes modernista: la prosa impresionista de Enrique Gómez Carrillo MARÍA JOSÉ SUEZA ESPEJO .....	721
Representaciones de Canarias en la narrativa francesa reciente JOSÉ M. OLIVER CLARA CURELL .....	731

## TRASVASE DE GÉNEROS: INTERTEXTUALIDAD Y REESCRITURAS

<i>La Commère</i> de Marivaux, ou la transposition du roman à la comédie M <sup>a</sup> TERESA RAMOS GÓMEZ.....	745
Le transfert de genres. Au sujet de deux épigraphes dans les <i>Odes</i> de Victor Hugo JOSÉ MANUEL LOSADA GOYA .....	759

Ironie, pratique réflexive et jeu intertextuel dans <i>Le pauvre chemisier</i> de Valéry Larbaud MARIBEL CORBÍ SÁEZ.....	769
<i>Seul ce qui brûle</i> , de Christiane Singer : réécriture d'un conte de Marguerite de Navarre. LÍDIA ANOLL VENDRELL .....	781
Le jeu de l'intertextualité dans <i>Le vieux Chagrin</i> de Jacques Poulin LLUNA LLECHA LLOP GARCIA.....	793
Recreaciones contemporáneas de un mito literario: el detective de Baker Street ROSARIO ÁLVAREZ RUBIO.....	803

#### TRASVASE DE GÉNEROS: LITERATURA Y BELLAS ARTES, DISCURSO LITERARIO Y RELATO FÍLMICO

Tras las huellas del gato: De Manet a Baudelaire M <sup>a</sup> VICTORIA RODRÍGUEZ NAVARRO .....	815
El reflejo de la sociedad quebequesa a través de las películas de Denys Arcand M <sup>a</sup> ÁNGELES LLORCA TONDA.....	827
L'art de parler français à travers les films de Denys Arcand CHRISTINE VERNA HAIZE .....	837
Alain Corneau, interprète cinématographique du discours littéraire d'Amélie Nothomb ÁNGELES SÁNCHEZ HERNÁNDEZ.....	845

#### EL DISCURSO MEDIÁTICO: TEXTOS, GÉNEROS Y SUBGÉNEROS

El género del suceso mediático ( <i>fait divers</i> ) y las características de la narración del acontecimiento en los textos de la prensa francesa: la mitificación del personaje y la proyección e iden- tificación del lector JUAN HERRERO CECILIA .....	859
El maillot y su simbología en la lengua del ciclismo JAVIER HERRÁEZ PINDADO.....	875
L'adaptation publicitaire : la valeur ajoutée de la communication internationale ESTHER KWIK.....	885

Le message publicitaire en français et en espagnol d'Europe chez Danone. Stratégies communicatives et fonctions langagières CAROLINE LARMINAUX .....	897
---	-----

## EL DISCURSO POLÍTICO: TEXTOS, GÉNEROS Y SUBGÉNEROS

Neologismos y eufemismos, a propósito «du borbier irakien et autres dégats collatéraux» PERE SOLÀ.....	907
Avatares castellanos de <i>La Carmagnole</i> (I) ALBERTO SUPLOT RIPOLL .....	915
Avatares castellanos de <i>La Carmagnole</i> (II) ELÍAS MARTÍNEZ MUÑIZ .....	925
El discurso político en la canción comprometida ANA M <sup>a</sup> IGLESIAS BOTRÁN .....	939
Les Lumières en politique JEAN-MARIE GOULEMOT.....	951
ÍNDICE DE AUTORES .....	969

# L'INTERPRÉTARIAT EN MILIEU SOCIAL COMME NOUVEAU GENRE DE MÉDIATION INTERCULTURELLE : L'EXEMPLE DE LA BANQUE INTERRÉGIONALE D'INTERPRÈTES DE MONTRÉAL

JUAN JIMÉNEZ SALCEDO  
*Universidad Pablo de Olavide*

**L**E TRAVAIL DÉVELOPPÉ PAR LA BANQUE interrégionale d'interprètes (BII) dans la région de Montréal s'inscrit dans le multiculturalisme propre au Canada. Ce multiculturalisme a été institutionnalisé en 1988 par la Loi sur le multiculturalisme ou *Multiculturalism Act*. Cette loi établit que la politique du gouvernement fédéral « consiste à reconnaître le fait que le multiculturalisme est une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadiens et constitue une ressource inestimable pour l'avenir du pays » (3.1.b). Vingt ans après la promulgation de cette loi, nous retrouvons deux critiques sur lesquelles reviennent les chercheurs qui se sont penchés sur la question de l'intégration des minorités linguistiques au Canada. La première concerne l'organisation politique du pays : l'émiettement des compétences entre les différentes collectivités, notamment les provinces, sont à la source du manque de coordination entre les diverses politiques publiques en matière d'accueil linguistique des immigrants. La deuxième c'est le manque flagrant d'une analyse critique des barrières culturelles et linguistiques dans l'accès aux services sociaux et aux soins de santé (Bowen, 2001 : 22). En effet, les grandes lois liées aux droits civils (dans leurs titres abrégés : *Loi canadienne sur la santé*<sup>1</sup>, *Charte canadienne des droits*

<sup>1</sup> *Loi concernant les contributions pécuniaires du Canada ainsi que les principes et conditions applicables aux services de santé assurés et aux services complémentaires de santé* (1984, ch. 6, art. 1).

*et libertés*<sup>2</sup>, *Loi canadienne sur les droits de la personne*<sup>3</sup>, *Code criminel du Canada*<sup>4</sup>) devraient être analysées à la lumière d'un jugement critique aidant à préciser si elles prennent en compte la nécessité d'élimination des barrières linguistiques. Pour ce qui est du système sanitaire, Bowen a démontré que le fait que l'Administration considère les services d'interprétation comme n'étant pas médicalement nécessaires porte atteinte aux principes d'accessibilité, universalité et intégralité énoncés par la *Loi canadienne sur la santé* (Bowen, 2001 : 19-20).

Suivant ce principe de société multiculturelle, les différentes collectivités ont mis en place des systèmes dont la finalité est d'éliminer les barrières linguistiques dans l'accès aux différents services proposés par l'Administration. Tout d'abord il faut préciser qu'il existe au Canada un certain nombre de conditionnements d'ordre politique propres à la structure administrative du pays. Le premier conditionnement a déjà été évoqué : il s'agit de la décentralisation de l'état, qui provoque l'établissement de services linguistiques aux niveaux régional et provincial, laissant le niveau fédéral dépourvu de ce type de services, avec tout ce que cela suppose en termes d'harmonisation des solutions pour lutter contre les barrières linguistiques (Ozolins, 2000 : 24 ; Valero, 2003 : 17). La deuxième spécificité, qui découle de la première, c'est la présence d'une grande variété de solutions pour des problèmes que l'on retrouve dans toutes les grandes villes du Canada, alors que la meilleure stratégie serait peut-être d'appliquer la même méthode à des situations relevant du même phénomène. Le troisième conditionnement c'est l'impossibilité d'établir un système fédéral de permis pour exercer le métier de traducteur agréé, de terminologue agréé ou d'interprète agréé dans le domaine de la traduction-interprétation en milieu social. Une fois encore, la décentralisation produit la multiplication des permis selon les provinces. Au Québec, par exemple, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes délivre un permis accordé sur dossier après avoir réussi deux programmes, l'un de mentorat, l'autre de formation (Relations, 2002 : 3-4).

Le multiculturalisme, reconnu institutionnellement, comme nous l'avons signalé plus haut, est le résultat de la grande variété de communautés linguistiques qui peuplent le Canada. De façon un peu grossière on peut diviser ces communautés en trois groupes : les communautés historiques, autrement dit les anglophones et les francophones ; les Premières Nations, c'est-à-dire les citoyens canadiens appartenant à des communautés ethniques dont l'origine est antérieure à l'arrivée des

<sup>2</sup> Édifiée comme l'annexe B de la *Loi de 1982 sur le Canada*, ch. 11 (R.-U.).

<sup>3</sup> *Loi visant à compléter la législation canadienne en matière de discrimination* (1976-1977, ch. 33, art. 1).

<sup>4</sup> *Loi concernant le droit criminel* (S.R., ch. C-34, art. 1).

européens en Amérique du Nord, et les « nouveaux arrivants ». Ces trois groupes sont susceptibles d'être confrontés à des barrières linguistiques dans l'accès à certains services. Depuis l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*<sup>5</sup>, les anglophones et les francophones sont censés recevoir un certain nombre de services dans leur langue maternelle partout dans le pays. Or, Michel Martin observait déjà en 1992 comment les francophones habitant en Ontario et des anglophones qui résident au Québec, se retrouvent parfois en situation de restriction d'accès à plusieurs services, notamment dans le domaine de la santé, du fait de l'emploi d'une langue qui n'est pas celle de la majorité, et ce malgré la protection fédérale des deux communautés concernées, ainsi que les mesures prises par les gouvernements provinciaux, en l'occurrence ceux de l'Ontario et du Québec (Martin, 1992).

Pour ce qui est des chiffres, Statistique Canada indique, dans le dernier recensement de la population du pays en 2006<sup>6</sup>, que sur une population totale de 31.241.030 personnes, 30.848.270 déclaraient avoir une seule langue maternelle – ce que l'on appelle une « réponse unique » – et que 392.760 disaient en avoir plus d'une. Statistique Canada définit la langue maternelle comme celle qui est apprise en premier lieu à la maison et encore comprise par le répondant au moment du recensement, les phénomènes d'oubli de la langue maternelle étant beaucoup plus fréquents qu'on ne pourrait le croire dans des sociétés multiculturelles comme celles des grandes villes du Canada. Nous pouvons opérer une division au sein des réponses uniques : d'une part, ceux qui ont l'une des deux langues officielles du pays comme langue maternelle et qui appartiennent, par conséquent, à l'une des communautés historiques du pays, et, d'autre part, ceux qui se déclarent usagers d'une langue non-officielle et qui peuvent donc appartenir, soit aux communautés des « nouveaux arrivants », soit aux communautés des Premières Nations, dont les statuts varient selon les provinces : par exemple, depuis la ségrégation de la province de Nunavut des Territoires du Nord-Ouest en 1999, l'inuktitut est devenu une langue gouvernementale officielle, avec l'anglais, le français et l'inuinnaqtun.

En ce qui concerne les habitants appartenant à l'une des deux communautés historiques, il y a 17.882.775 anglophones face à 6.817.655 francophones. Et quant aux « nouveaux arrivants », voici un tableau avec les sept langues maternelles les plus importantes :

<sup>5</sup> *Loi concernant le statut et l'usage des langues officielles du Canada* (1985, ch. 31, 4<sup>e</sup> suppl.).

<sup>6</sup> Ces données ont été tirées des résultats du recensement de 2006 mené à bien par Statistique Canada – Statistics Canada, l'organisme statistique national du Canada, dont l'adresse internet est la suivante: [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) [11-05-2008].

Chinois (tous dialectes confondus)	1.012.065
Italien	455.040
Allemand	450.570
Panjabi	367.505
Espagnol	345.345
Portugais	219.275
Polonais	211.175

Les réponses multiples, quant à elles, donnent quatre combinaisons possibles :

1. Ceux qui déclaraient avoir le français et l'anglais comme langues maternelles : 98.625. Ce chiffre nous montre que les foyers mixtes bilingues anglais-français sont plutôt rares et que les deux communautés historiques demeurent tout de même séparées.

2. Ceux qui déclaraient avoir l'anglais et une langue non-officielle comme langue maternelle et qui constituent le groupe majoritaire au sein des réponses multiples : 240.005.

3. Ceux qui déclaraient avoir le français et une langue non-officielle comme langue maternelle, beaucoup moins nombreux que (2) : 43.335. Les raisons de cette différence dans les chiffres sont diverses : tout d'abord, la communauté francophone représente presque un tiers de la population anglophone dans l'ensemble de la population totale du Canada, donc évidemment les combinaisons « français-langue non-officielle » sont moins nombreuses. Une autre raison serait que, aussi bien les nouveaux arrivants que les membres des communautés des Premières Nations, prennent la langue anglaise comme langue de référence, de culture et d'insertion, y compris au Québec, donc ils ont plus de chances de côtoyer des anglophones et éventuellement de fonder des foyers bilingues où les enfants fréquenteraient deux langues, dont l'une serait l'anglais.

4. Pour finir, il y a un groupe qui déclare avoir trois langues maternelles, le français, l'anglais et une langue non-officielle et qui compte 10.790 membres.

Venons-en maintenant aux données concernant la population de Montréal, qui est celle où la BII mène à bien son travail. Selon les chiffres apportés par cet organisme dans son dernier rapport (Agence, 2007a : 1), 38% de la population de la ville<sup>7</sup> est d'origine ethnique autre que française, britannique ou canadienne ; 28%

<sup>7</sup> Selon le recensement de 2006, Montréal compte 1.620.692 habitants, soit 25% de la population totale de la province du Québec.

de la population est composée d'immigrants (il y a eu 101.000 nouveaux immigrants entre 1996 et 2001) ; 28% est de langue maternelle autre que le français ou l'anglais et 2,3% des Montréalais, soit 42.000 personnes, ne peuvent soutenir une conversation dans l'une des deux langues officielles. C'est justement à ce pourcentage de la population que s'adresse le travail de la BII.

La mission de la BII depuis 1993 consiste à favoriser l'accès aux services publics, notamment les services sociaux et les services de santé, aux personnes issues de ces communautés linguistiques que nous venons de citer et qui ne maîtrisent pas suffisamment le français ou l'anglais. La BII coordonne le travail d'une centaine d'interprètes et de traducteurs qui travaillent de façon autonome. Elle dessert les régions de Montréal, Montérégie, Laval, Lanaudière, Estrie et Laurentides. Ces dernières sont tout de même à une distance considérable de la ville de Montréal et les services y sont plutôt rares.

La BII a trois objectifs déclarés (Agence, 2007b : 2) :

1. Assurer l'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux aux personnes qui ont des difficultés à communiquer dans l'une des deux langues officielles.

2. Améliorer l'efficacité des services en facilitant la communication entre la personne et le professionnel, sur les plans verbal et culturel. L'entreprise de la BII s'inscrit non seulement dans le multiculturalisme officiel du Canada, mais aussi dans un souci de bon fonctionnement des services publics, notamment des services de santé : une meilleure communication entre l'utilisateur et l'intervenant (le fournisseur de services), aura pour conséquence une utilisation plus judicieuse des moyens et, donc, un travail plus efficace.

3. Offrir une interprétation fidèle, neutre et confidentielle qui se doit de respecter les valeurs morales et culturelles des personnes impliquées. À cet égard, le travail des traducteurs et des interprètes de la BII se situe au-delà du simple transfert d'information entre le client et l'intervenant pour se placer dans le niveau de la médiation interculturelle.

Le travail de la BII est réalisé par une catégorie de traducteurs et d'interprètes que l'on connaît au Québec sous le nom d'interprètes « en milieu social ». L'interprétation en milieu social est un métier professionnalisé au Canada, contrairement aux pays de l'Europe continentale. Dans le domaine anglophone, il reçoit le nom de *Public Services Interpreting*, qui est la formule employée au Royaume-Uni, ou *Community Interpreting*, plus répandu en Amérique du Nord anglophone, en Australie et en Nouvelle Zélande. Anne Corsellis considère qu'il est préférable d'utiliser le terme *Public Services Interpreting* en Europe au lieu de *Community Interpreting*



pour éviter la confusion avec la traduction-interprétation dans le domaine « communautaire », c'est-à-dire celui des textes produits au sein de l'Union européenne (Corsellis, 2003 : 71-73). En Espagne on utilise généralement « Traducción e Interpretación en los Servicios Públicos », terme proposé par Carmen Valero et le groupe de recherche FITISPos de l'Université d'Alcalá, bien que l'Université de Grenade ait proposé à son tour « Interpretación social », dénomination moins répandue (Valero, 2005 : 37).

La BII définit l'interprète en milieu social comme un professionnel qui transmet toutes les données de la communication, qu'elle soit verbale ou non-verbale, dans la plus grande confidentialité. Il/Elle a suivi une formation culturelle et technique qui l'aide à comprendre non seulement le fonctionnement des institutions québécoises – ce qui peut être fort utile dans son travail de guidage du client dans les méandres de l'Administration –, mais aussi à connaître et manier les termes appartenant à son domaine de spécialité. Il s'agit surtout de bien connaître les langues médicale et administrative. Mais le rôle le plus important que la BII accorde à ce type d'interprète est celui de la médiation interculturelle, car il « aide le client et le professionnel à comprendre les valeurs, les concepts et les pratiques culturelles d'autrui, le tout en adoptant une position de neutralité et un niveau de langage adapté à ses interlocuteurs et en respectant une stricte éthique professionnelle » (Agence, 2007b : 2). C'est ainsi que la BII se positionne dans le débat sur le rôle que l'interprète en milieu social doit jouer à l'égard de ses clients, à savoir l'intervenant ou fournisseur de service, qui sera facturé par la BII, et l'allophone, autrement dit la personne qui ne maîtrise pas la langue et qui a besoin d'un traducteur-interprète qui fasse la liaison entre lui et l'Administration. Des auteurs comme Lesch (1999) ou Cluver (1992) prônent un modèle d'*advocacy* selon lequel l'interprète en milieu social doit se mettre toujours du côté de l'allophone dans le but d'équilibrer les relations entre l'étranger et la toute-puissante Administration. Pour la BII, le traducteur-interprète doit se tenir dans une position de neutralité : il doit aider l'allophone, lui faire comprendre les différences qui existent entre sa culture et la culture d'accueil – avec les conséquences qui en découlent à tous les niveaux –, mais en même temps il doit défendre les intérêts de son vrai client, qui est l'intervenant ou fournisseur de services, institution financée dans la plupart des cas avec l'argent des contribuables et dont l'objectif est d'offrir un service efficace sans dépenser inutilement les fonds publics.

Dans le cadre de travail de la BII, l'interprète en milieu social répond à des besoins différents selon les situations, par exemple, fixer un rendez-vous, obtenir un consentement éclairé pour des soins médicaux, accompagner un professionnel de la santé lorsqu'il pose un diagnostic ou fait une évaluation psychosociale, etc.

Selon les données fournies par la BII dans son dernier rapport (2006-2007), plus de 17.210 allophones ont bénéficié des services d'interprétation, ce qui représente une hausse de 4% par rapport à la période d'activité précédente (2004-2005). En outre, 2.223 intervenants ont fait appel à des interprètes de la BII et 224 établissements ont utilisé des services d'interprétariat ou de traduction, soit 22.774 services rendus et 29.592 heures d'interprétation. Parmi les établissements demandeurs de services à la BII nous retrouvons des centres de santé et de services sociaux, des hôpitaux, des centres de jeunesse, des centres de réadaptation, des écoles et des ministères, ainsi que la CSST (Commission de la santé et de la sécurité du travail) et la SAAQ (Société de l'assurance automobile du Québec). 93% des services sont demandés par des établissements de Montréal contre 5% venant de ceux des banlieues nord et sud. Entre 2006 et 2007, 38% des heures d'interprétation ont été données dans les centres de santé et de services sociaux, 19% dans les hôpitaux, 17% dans les centres de jeunesse et 9% dans les écoles. Par ailleurs, il y a 12 ONG ou « organismes communautaires » (d'après la terminologie employée au Canada) qui ont demandé les services des traducteurs-interprètes de la BII. Il faut préciser que ces ONG travaillent notamment avec des personnes ayant des problèmes de santé mentale ou avec des victimes de violence contre les femmes. Parmi les langues les plus demandées, nous en retrouvons dix qui représentent 79% du volume total de travail : le panjabi, l'espagnol, le chinois, le bengali, le tamoul, l'arabe, le vietnamien, le turc, l'ourdou et le russe. Des 52 langues de services, il y en a une trentaine qui ne représente que 5% des demandes.

En ce qui concerne le fonctionnement de la BII, le travail des traducteurs et des interprètes collaborant avec la Banque est évidemment payant, mais ce n'est pas le client allophone qui satisfait les frais, mais l'intervenant. Il ne faut pas oublier que la BII n'a aucun pourcentage sur les tarifs des traducteurs, lesquels travaillent de manière totalement indépendante. Elle ne fait que le lien entre le professionnel et l'intervenant. L'institution justifie en termes pécuniaires et d'efficacité la nécessité d'avoir recours à des interprètes : « L'interprète permet de réduire les pertes de temps tels rendez-vous manqué, situation qui ne semble pas s'améliorer et qui entraîne des visites à répétition, etc. et d'éviter des examens diagnostiques coûteux et inutiles attribuables à la difficulté d'obtenir les renseignements sur l'état de santé du client ou sur ses antécédents » (Agence, 2007b :1), autrement dit en contactant la BII l'intervenant évite des dépenses inutiles et améliore l'efficacité des services proposés.

Il existe trois sortes d'interventions possibles : l'interprétation lors de rencontres, l'interprétation par téléphone et la traduction de documents. Pour des rencontres, les honoraires sont calculés pour un minimum de deux heures ; pour l'interpréta-

tion par téléphone, les frais sont calculés par tranches de quinze minutes ; en ce qui concerne les traductions, leur coût est calculé, comme d'habitude, selon le nombre de mots. L'établissement qui souhaite demander les services d'un traducteur ou d'un interprète de la BII n'a qu'à téléphoner et fournir les noms des institutions concernées – celle qui fait la demande et éventuellement celle qui paye les frais, les deux ne coïncidant pas forcément à chaque fois –, ainsi que le nom, le prénom et le numéro de téléphone de l'intervenant et la date et l'heure pour lesquelles le service doit être réservé. Finalement il faut préciser, bien évidemment, la langue de travail, afin que la Banque puisse trouver le traducteur ou l'interprète adapté aux besoins de l'intervenant et du client allophone.

Cet exposé des caractéristiques principales et du mode de fonctionnement de la BII appelle un certain nombre de conclusions que nous esquisserons de manière succincte.

Le cas de la BII constitue un exemple d'application des principes de la traduction dans les services publics ou traduction en milieu social. Le travail de cet organisme vise à éliminer les barrières linguistiques auxquelles sont confrontées dans leur quotidien les personnes issues de l'immigration. Nous croyons que la BII existe parce que les institutions publiques canadiennes ont fait une évaluation réaliste des besoins d'une certaine partie de la population, aussi restreinte soit-elle, qui se trouve en voie d'intégration dans leur pays d'accueil mais qui a tout de même besoin de profiter d'un service de traduction pour faciliter ses démarches, notamment auprès des services de santé. Contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, la traduction en milieu social n'est pas un instrument de ghettoïsation de la population allophone. Elle ne perpétue pas leur « différence » par le biais de l'adaptation des services publics à leurs besoins linguistiques, les condamnant ainsi à l'isolement linguistique et à l'exclusion sociale. Nous sommes convaincus que la traduction en milieu social constitue justement un outil d'intégration, parmi tant d'autres, puisqu'elle se situe dans une optique d'inter-culturalité et de dialogue entre la culture allophone et la culture d'accueil.

À cela il faut ajouter l'argument de l'efficacité du service. En effet, l'intervention du traducteur résout les problèmes de communication qui existent entre les fournisseurs de services et les clients allophones et ceci n'est pas une mince affaire, car il s'agit, pour la plupart, d'interventions dans le milieu hospitalier et scolaire, autrement dit le travail des traducteurs et des interprètes concernent deux champs aussi sensibles de la vie des citoyens comme la santé et l'éducation. Que toutes les personnes puissent avoir un accès égal aux soins de santé et que tous les parents et tuteurs puissent entretenir une relation fluide et transparente avec l'institution qui s'occupe de l'éducation de leurs enfants nous semble un droit inaliénable.

Le système de fonctionnement de la BII existe dans d'autres grandes villes canadiennes. Pourrait-il se mettre en place en Europe continentale, dans des pays où le multiculturalisme demeure un concept beaucoup plus flou qu'en Amérique du Nord ou au Royaume Uni ? Des services d'interprétariat social se mettent en place en France, comme l'ISM (Inter-Service Migrants<sup>8</sup>), association à but social et non lucratif dont la finalité principale est de faciliter la rencontre entre les Français et les étrangers de langues et cultures différentes. Pour ce faire, l'association met à la disposition des immigrants un service d'information en direct sur la législation des étrangers, des services d'interprétariat par déplacement et par téléphone, ainsi que des écrivains publics pour les illettrés. En Belgique, Ciré ASBL (Coordination et initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers<sup>9</sup>) accompagne les immigrants dans leurs démarches depuis 1954 à tous les niveaux, y compris dans le dépassement des barrières linguistiques. La différence par rapport au système de la BII relève évidemment de la couverture publique, car les services d'interprétariat social en France sont assurés par des ONG et non pas par les pouvoirs publics. En Espagne, les collectivités locales et régionales commencent à mettre à disposition des immigrants divers services de médiation linguistique, notamment dans les hôpitaux et les écoles, mais le métier de traducteur et d'interprète en milieu social est loin d'être professionnalisé.

Le travail des traducteurs et des interprètes de la BII constitue une solution valable à court terme, quoique fort onéreuse, puisque les intervenants sont pour la plupart des organismes publics et les services fournis par la BII sont payants. La solution définitive passe bien entendu par l'apprentissage des langues officielles et par une plus grande sensibilisation des fournisseurs de services aux réalités de leur clientèle d'origine étrangère. Quoi qu'il en soit, il y aura toujours de nouveaux arrivants et la médiation interculturelle représentera un outil d'intégration et une forme valable et efficace d'interaction entre les allophones et les différentes administrations et organismes publics et privés, autrement dit entre les immigrants et la société d'accueil dans son ensemble.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE MONTRÉAL (2007a) : *Banque interrégionale d'interprètes 2006-2007*. Montréal, Service aux communautés linguistiques et ethnoculturelles.

<sup>8</sup> <http://www.ism-interpretariat.com/> [16-05-2008].

<sup>9</sup> <http://www.cire.irisnet.be> [16-05-2008].

- (2007b) : *Communiquer efficacement pour soigner sans distinction de langue ou de culture*. Montréal, Service aux communautés linguistiques et ethnoculturelles.
- BOWEN, S. (2001) : *Barrières linguistiques dans l'accès aux soins de santé*. Ottawa, Santé Canada.
- CLUVER, A. (1992) : "Trends in the Changes of Translating Domains : An Overview". Kruger A. (éd.) : *Changes in Translating Domains*. Pretoria, University of South Africa.
- CORSELLIS, A. (2003) : "Formación de los proveedores de servicios públicos para trabajar con intérpretes y traductores. Habilidades y competencias interculturales". C. Valero (éd.) : *Traducción e interpretación en los servicios públicos. Contextualización, actualidad y futuro*. Grenade, Comares, 71-90.
- LESCH, H. (1999) : "Community Translation : Right or Privilege ?". Erasmus M. (éd.) : *Liaison Interpreting in the Community*. Pretoria, Van Schaik.
- OZOLINS, U. (2000) : "Communication needs and interpreting in multilingual settings: The international spectrum of response". Roberts, R., Carr, S. E., Abraham, D., Dufour, A. (éds.) : *The Critical Link 2 : Interpreters in the Community*. Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins, 21-33.
- MARTIN, M. (1992) : "Quebec and Ontario both tackling problem of providing minority-language health care", *Canadian Medical Association Journal*, 146-7, 1236-1237.
- RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET IMMIGRATION QUÉBEC (2002) : *Exercer la profession de traducteur agréé, de terminologue agréé ou d'interprète agréé*. Montréal, Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration.
- VALERO, C. (2003) : "Una visión general de la evolución general de la traducción e interpretación en los servicios públicos". Valero, C. (éd.), *Traducción e Interpretación en los Servicios Públicos. Contextualización, Actualidad y Futuro*. Grenade, Comares, 3-33.
- (2005) : *Formas de mediación intercultural. Traducción e interpretación en los servicios públicos: conceptos, datos, situaciones y práctica*. Grenade, Comares.

IMPRIMIOSE ESTE LIBRO, TRAS ÍMPROBOS ESFUERZOS,  
EN LA CIUDAD DE SALAMANCA, EN LOS TALLERES  
DE LA IMPRENTA KADMOS, AÑO DE DOS MIL  
DIECISÉIS, EN TORNO A LA FESTIVIDAD  
DE SAN ANSELMO, PADRE DE LA  
ESCOLÁSTICA

